

PLAN VÉLO

LE DÉPARTEMENT LANCE UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES MANCHOIS POUR CONSTRUIRE UN SCHÉMA DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL CYCLABLE



Le Département déploie une politique ambitieuse en faveur du vélo à travers son Plan vélo. Dans ce contexte, le Département construit un schéma directeur départemental cyclable (SDDC) permettant d'articuler l'ensemble des politiques en lien avec le vélo, de pérenniser les expérimentations actuelles et de structurer son action future.

Pour y parvenir, le Département lance une enquête en ligne visant à récolter les besoins et habitudes des Manchois, qu'ils soient cyclistes ou non, en matière de pratique du vélo. Cette enquête interviendra du 21 octobre au 30 novembre 2024.

L'ACCÉLÉRATION DU PLAN VÉLO

Le Département de la Manche a confirmé sa volonté de s'inscrire dans un plan vélo ambitieux par le vote en session du 23 septembre 2022 du projet d'accélération du plan vélo. Ce plan regroupe l'ensemble des actions des politiques départementales concourant à l'accroissement de la pratique de la part modale du vélo dans les déplacements, tous usages confondus (touristiques, quotidiens, de loisirs et sportifs).

CONSTRUCTION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL CYCLABLE

Le Département construit un schéma directeur départemental cyclable (SDDC). Celui-ci doit articuler l'ensemble des politiques en lien avec le vélo, pérenniser les expérimentations actuelles et structurer son action future pour participer à la construction du système vélo dans la Manche.

Le schéma directeur départemental cyclable va s'élaborer en trois phases :

- **Phase 1 de septembre à décembre 2024 :** interviews des acteurs du vélo, enquête et ateliers citoyens, compilations des schémas et études existantes, etc.
- **Phase 2 en janvier et février 2025 :** choix des scénarios et objectifs à courts, moyens et longs termes afin de se doter d'une vision dépassant le temps d'un mandat.
- **Phase 3 de mars à juillet 2025 :** réalisation d'un programme d'action sur plusieurs années et d'un plan pluriannuel d'investissement.

UNE ENQUÊTE ET TROIS ATELIERS POUR CONNAÎTRE LES HABITUDES DES MANCHOIS

En 2022, une grande enquête sur les déplacements a été menée par le Département. Pour compléter ses données et connaître les besoins et habitudes des Manchois en matière

de pratique du vélo, le Département lance une enquête en ligne en direction des Manchois, qu'ils ou elles soient cyclistes ou non. Celle-ci interviendra du 21 octobre jusqu'au 30 novembre 2024.

Cette enquête permettra notamment de mieux cerner les leviers et les freins et ainsi de comprendre les problématiques du vélo dans la Manche.

À la suite de cette enquête et en complément, trois ateliers participatifs seront organisés sur le territoire afin de permettre aux habitantes et habitants d'exprimer leurs besoins et difficultés dans l'utilisation du vélo :

- Le 3 décembre de 19h00 à 20h30 à la mairie de Valognes ;
- Le 4 décembre de 19h00 à 20h30 à Coutances (lieu non déterminé) ;
- Le 5 décembre de 19h00 à 20h30 à Avranches (lieu non déterminé).

Ces ateliers de 50 personnes maximum, réparties en petits groupes, permettront d'échanger librement sur une ou plusieurs problématiques rencontrées au travers d'exercices ludiques.

La restitution des travaux aura lieu sous la forme d'une webconférence. Aussi, un registre sera ouvert à la Maison du Département à Saint-Lô à partir de la mi-novembre et jusqu'en octobre 2025 pour faire part des remarques, observations et commentaires sur les travaux réalisés.

POURQUOI UTILISER LE VÉLO ?

L'utilisation quotidienne du vélo offre de nombreux bienfaits pour l'environnement et la santé. Sur le plan écologique, il réduit les émissions de gaz à effet de serre, contribue à

diminuer la pollution de l'air et limite la congestion routière. Selon l'Agence européenne pour l'environnement, passer de la voiture au vélo peut réduire les émissions de CO2 de 1,4 kg par kilomètre parcouru en voiture. Si un cycliste parcourt 10 km par jour, cela représente une réduction de 5,1 tonnes de CO2 par an ! Sur le plan de la santé, faire du vélo améliore la condition physique et renforce le système cardiovasculaire, sans impact sur les articulations. De plus, il favorise la santé mentale en réduisant le stress et en augmentant le bien-être général : bol d'air, luminosité, sécrétion d'endorphines... Autant d'éléments jouant sur notre niveau de stress et d'anxiété.

Les chiffres du vélo dans la Manche :

255 kilomètres de voies vertes

196 kilomètres de routes jalonnées partagées

1685 kilomètres de routes potentiellement requalifiables en voie verte.

QUI FAIT QUOI EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT VÉLO ?

